

EXTRAIT DUREGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE AINHOA

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 15

Absents :

Votants :

- Pour : 15
- Contre : 0
- Abstention : 0

Date et affichage de la convocation : 24/08/2023

Délibération n°33

*Séance du 30 août 2023*

L'an deux mille vingt-trois et le trente août à 20h30

Le Conseil Municipal d'AINHOA, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la commune, sous la présidence de Monsieur Michel IBARLUCIA, Maire.

**PRESENTS** : COMET Claude, GARAT Jean-Michel, HARIGNORDOQUY Michel, IBARLUCIA Michel, JAUREGUIBERRY Michel, LEIZAGOYEN Sylvie, MARTICORENA Mayder, SANZBERRO Jean-Philippe, ECHINARD Emmanuel, Cécilia LARRALDE, PALLEC Bernard, LAGARDE Laurent, MIURA Nathalie, ITHURBIDE Fabien, INÇABY Emile

**ABSENTS** :

**PROCURATIONS** :

A été nommée secrétaire de séance : Cécilia LARRALDE

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT -VOIRIE 2023**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le programme voirie 2023 dont le montant estimé des travaux est de 49 145 € HT ou 58 974 € TTC.

Ces travaux peuvent faire l'objet d'un financement du Département.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** de solliciter une subvention auprès du Département 64 pour le programme Voirie présenté

**AUTORISE** le Maire à déposer la demande de subvention auprès du Département des Pyrénées-Atlantiques

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Secrétaire de séance

Cécilia LARRALDE



Le Maire

Michel IBARLUCIA

